

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3505 Société : 90308

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MARJANI

RACHIDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.31.63.14.8.29 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur Ouafae Benchekroun
Ophtalmologiste
Rés. du Palais Bd Ghérida
Tel/Fax 022 36 37 08
Urgence 052 55 19 36

Date de consultation : 21/09/21

Nom et prénom du malade : MARJANI

Age :
50

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vice de la vue

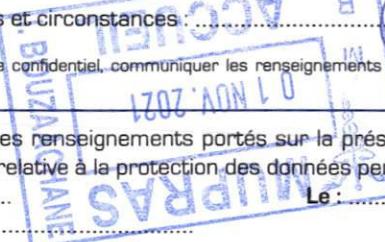
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Le malade a été victime d'un accident de la route

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : MARJANI RACHIDA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.09.21	21	5 + F0	3500	Professeur Oussama Bencheikh Oncologue Ras du Palais 02 33 33 08 Urgence 02 33 33 08

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NARJIS 131 Bd. Yacoub El Mansour 1052250074/0521	21/09/21	15216

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE EL PATH Opticien Optométriste 63, Bd Moudi Benkebla CASABLANCA	27-10-2021					6600,00 DHS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine
de Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux

Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser

Adaptation de Lentilles de Contact

الدكتورة وفاء بنشدون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية
الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون

جراحة الشبكة

تخطيط أوعية الشبكة - الليزر

عدسات الإتصال



صيدلية نرجس

PHARMACIE NARJIS

131, Bd. Yacoub El Mansour

Tél: 05 22 25 00 74 / 05 22 99 39 86

Casablanca , le

21-09-24

الدار البيضاء في

Marjanî Rachida

999 - PhyLarm



LEVOPHTA 0.05%

Collyre 5ml

ZENITH PHARMA

PPC : 75,00 DHS

ABM N° 728/16DMP/21/NRQ

Levophtha® 0,05%
Collyre en suspension



150 - Zelophtha Colly



Hye



Solution stérile pour usage oculaire

PhyLarm



HER MEDIC
PPC
99.00 DHS



Résidence du Palais, Angle Bd. Ghandi et Yacoub El Mansour, Imm D - 3ème étage N° 12 - Casablanca.

Tél & Fax : 05 22 36 37 08 - Urgence : 06 62 55 19 36

Naabak Colly.

Naabak Colly.

Naabak Colly.



Professeur Dr. Elie Banchekroun
Ressources Pharmaceutiques
Téléphone: 062 55 19 36
Téléphone: 022 96 37 08

NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH
Barcode: 6118001 101184
X

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI



Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine
de Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux
Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser
Adaptation de Lentilles de Contact



الدكتورة وفاء بنشقدون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية
الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون
جراحة الشبكة

تخطيط أوعية الشبكة - الليزر
عدسات الاتصال

Casablanca , le

21.09.21

الدار البيضاء في

Barjani Rachida

Lunettes ✓

$$OD = +2,75 (-0,25, 120^\circ)$$

$$OS = +2,75 (-0,50, 160^\circ)$$

Add +2,75

~~OPTIQUE ELFATH
Opticien Optométriste
63, Bd Moudi Boukeita
CASABLANCA~~

Professeur Ouafae Benchekroun
Optometriste
Palais 8d Ghandi
Tél/Fax : 052 36 37 08
Urgence : 06 62 55 19 36

Optique El Fath

Bd. Moudibokeita, Bloc «j» N° 83
Casablanca



نظارات الفتاح

شارع موديبوكينا «ج» رقم 83
الدار البيضاء

FACTURE N° 120

Casablanca, le : 27/10/2021

Mme MARJANI RACHIDA

N° de Nomenclature :

Docteur : OCAFae BENCHERROUN

Monture :	optique	1	1800
Verres :	progressif		
VL :	Antireflet		
OD :	+ 2,75 (- 0,25 à 170)	1	2400
OD :	+ 2,75 (- 0,16 à 160)	1	2400
VP :			
OD :			
OG :			
		Total : 3	6600

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de :

Six mille Six Cents

3 H.

OPTIQUE EL FATH
Opticien Optométriste
63, Bd Moudiboukeita
CASABLANCA

IF : 40178251 - R.C : 377480 - PATENTE : 36616616 - ICE : 0008056000089

OPTIQUE EL FATH
Opticien Optométriste
63, Bd Moudiboukeita
CASABLANCA